

SAVS Agglomération grenobloise (Association APAJH)

SAVS - Service d'accompagnement à la vie sociale

Qui est concerné ?

Adultes
20 - 60 ans

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans
l'accueil d'un certain public :
Personnes en situation de
handicap

Domaines d'activités principaux

Accompagnement

Coordonnées

26 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38100 Grenoble

sa-agglo@apajh38.org

04 76 62 81 62

<https://www.apajh38.org/>

Capacité d'accueil

50 places

Présentation

L'APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés est reconnue d'utilité publique. C'est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : physiques, intellectuels, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants (...). Mouvement citoyen, l'association milite pour la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap, pour une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous dans le respect des souhaits et attentes de chacun. C'est dans ce cadre qu'elle gère un grand nombre de dispositif, dont des Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

Objectifs & Missions

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ont pour but de soutenir les personnes adultes handicapées dans la réalisation de leur projet de vie. Les SAVS offrent à leurs usagers un accompagnement pour maintenir ou restaurer leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires et professionnels, et facilite leur accès aux services offerts par la collectivité.

Les besoins de chaque usager sont déterminés par une équipe pluridisciplinaire en collaboration avec l'usager lui-même, dans le cadre d'un projet individualisé de prise en charge et d'accompagnement. Ce projet tient compte de son projet de vie notamment en matière de logement, de vie sociale et familiale ou de citoyenneté, de ses capacités d'autonomie et de vie sociale, ainsi que des recommandations de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



[Signaler une erreur](#) >